

Document d'orientation pour l'organisation de l'UCC 4 du diplôme d'Entraîneur FFVoile

La construction des compétences de l'entraîneur repose sur sa maîtrise d'un ou plusieurs supports de pratique, sur une expérience de la régates, sur une expérience de l'encadrement de coureurs, et sur la capacité de recul et d'analyse qu'il acquière au cours de son parcours.

Au-delà de la maîtrise technique attestée par la possession des UCT, au-delà des compétences de sécurisation et d'animation acquises dans le parcours initial de formation (UCC 1 à 3), la formation organisée par les ligues pour la délivrance de l'UCC 4 doit permettre de se construire une expérience de l'entraînement à l'échelle d'une saison complète auprès de coureurs préparant les sélections à un championnat de France.

Elle doit, par le biais de l'intervention du référent territorial de la détection, sensibiliser l'entraîneur stagiaire au repérage des qualités visées par le dispositif national de détection. Elle doit également permettre d'acquérir des connaissances sur les fondamentaux de la performance qui renforceront ses compétences d'analyse de la technique et l'aideront à orienter le travail de ses coureurs à l'entraînement et en régates.

Ces connaissances auront été pour partie acquises au cours de la formation technique des entraîneurs stagiaires (niveau 5 FFVoile et expérience régates). Elles peuvent être consolidées au cours de la formation sur l'UCC3, mais pour les stagiaires titulaires de l'AMV ou du MF, entrant directement en UCC 4e, il faudra les réinterroger et souvent prévoir des temps de regroupement spécifiquement dédiés à ces aspects, nécessaires pour favoriser ensuite les progrès des coureurs au cours de l'entraînement.

Ce sont ces connaissances qui seront également mobilisées lors de l'épreuve de certification de l'UCC5, et pour la validation de l'UCC6.

L'UCC5 permettra de former les stagiaires à la programmation de l'entraînement à l'échelle d'une séance et d'un cycle d'entraînement. Elle permettra également de travailler à l'utilisation de l'outil vidéo, et l'analyse pratique de situations de navigation. Ces aspects feront l'objet d'évaluations formatives continues qui contribueront à orienter le stagiaire pour la suite de la formation.

En revanche, à la fin de l'UCC5, **les stagiaires seront évalués formellement** sur leurs compétences d'analyse de la technique par le biais d'une épreuve vidéo. Il leur sera demandé de caractériser la situation présentée et d'analyser les conduites observées. Pour cela, ils devront s'appuyer sur leur propre expérience de coureur, sur leurs connaissances du support observé et des fondamentaux théoriques permettant d'expliquer son rendement. Ils devront ensuite proposer des situations propices à développer les qualités des régatiers sur les principaux points observés.